



CONDITIONS D'INSCRIPTION ATELIER HAUTE SENSIBILITE

ACCEPTATION DES CONDITIONS D'INSCRIPTION

En validant son inscription par sa signature du bulletin d'inscription à l'atelier haute sensibilité choisis, le ou la participant-e accepte les présentes conditions d'inscription sans restriction.

INSCRIPTION

L'inscription se fait au moyen du formulaire d'inscription disponible en ligne qui doit être paraphé et dûment retournée par mail à l'adresse contact@elisabethchappuis.ch.

Le nombre de participant-e-s à un atelier étant limité, les inscriptions seront prises en considération dans leur ordre d'arrivée. Un accusé de réception est envoyé aux participants.

ATTESTATION

Une présence à minimum 80% de l'atelier donne lieu à l'établissement d'une attestation.

TARIF

Les prix de formation sont indiqués sur Internet et dans le formulaire d'inscription. Ils sont exprimés en francs suisses. Une fois votre inscription effectuée, une facture est émise à l'adresse de la personne indiquée

FINANCE

Le paiement de la finance de l'atelier est effectué sur facture adressée par mail. La finance de l'atelier doit être réglée au plus tard 10 jours avant le début de l'atelier.

NB : En cas de paiement de l'atelier par un organisme externe, les heures de gestion administratives sont facturées en sus en fin d'atelier au tarif horaire de Fr. 130.00.

DESISTEMENT

Il doit être fait par écrit, le plus tôt possible. Le non-paiement de l'atelier ne constitue pas un désistement. En cas de désistement les frais suivants sont à la charge de la personne ou de l'organisme externe :

- Plus de 20 jours ouvrables avant le début de l'atelier : Fr. 50.00
- Entre 19 et 5 jours ouvrables avant le début de l'atelier : la moitié du prix de l'atelier est dû
- Moins de 5 jours ouvrables précédant le début de l'atelier : la totalité du prix.

ANNULATION

En cas de nombre insuffisant d'inscriptions, d'annulation ou de report de l'atelier par l'organisatrice, la finance d'inscription encaissée sera intégralement remboursée, sans frais.

JURIDICTION COMPETENTE ET DROIT APPLICABLE

Le for juridique est à Neuchâtel. Le droit suisse est applicable.